



Maison à louer - 4 pièces à COMBS LA VILLE

COMBS LA VILLE 77380

1 600 € / mois

charges comprises *

Dépôt de garantie : 1600 € Honoraires

charges locataires: 1159.99 € TTC

dont honoraires d'état des lieux: 267.69 €

TTC.

Guy HOQUET COMBS LA
VILLE

112 Rue Sommeville
77380 Combs-la-Ville

0164880858

Maison à louer - 4 pièces à COMBS

LA VILLE

Découvrez cette charmante maison à louer, située à COMBS LA VILLE, France.

Avec une superficie de 89.23 m², cette propriété dispose de 4 pièces, dont 3 chambres spacieuses, idéales pour une famille.

Le bien est au rez-de-chaussée et ne comporte pas d'étages supplémentaires. La cuisine est aménagée et équipée, offrant un espace fonctionnel pour vos repas. Le chauffage est assuré par une pompe à chaleur avec des radiateurs, garantissant un confort optimal tout au long de l'année. Vous bénéficierez également d'un ballon électrique pour l'eau chaude. La maison comprend une salle de bain et deux WC, assurant praticité et confort.

Située dans un environnement calme, cette maison est parfaite pour ceux qui recherchent la tranquillité. Le bail proposé est un bail habitation conforme à la Loi 89. Cette propriété est une exclusivité de l'agence Guy Hoquet COMBS LA VILLE. À proximité, vous trouverez plusieurs établissements scolaires tels que l'École primaire Sommeville, l'École l'Orée du Bois, et le Collège Cités Unies, ainsi que des parcs pour vos moments de détente.

Ne manquez pas cette opportunité de louer un bien de qualité dans un cadre agréable.

89.23 m²

4 pièce(s)

3
chambres

1 sdb

Fiche technique du bien

Dépôt de garantie	1600 €
Jardin	Oui
Vis-à-vis	Non
Fenêtres	PVC Double Vitrage
Salle(s) de bains	1
WC	2
Cuisine	Aménagée/équipée
Meublé	Non
Type Chauffage	Individuel
Mécanisme Chauffage	Radiateur
Mode Chauffage	Pompe à chaleur
Eau chaude	Ballon électrique
Etat intérieur	Excellent
Date ERP	2024-03-23 06:42:44
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	276 kWh/m2 par an

Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Photos du bien





